

[EXIT]

www.concoursinvestisseursnational.be



↳ Gagner en Bourse...sans risque

Le nouveau Concours Investisseurs, organisé conjointement par *Cash*, Keytrade Bank et *De Standard* en collaboration avec *l'Initié de la Bourse* et Canal Z, s'étalera cette fois sur 16 semaines, du lundi 16 février au vendredi 5 juin 2009. Toute personne âgée de 18 ans ou plus et domiciliée en Belgique peut y participer. Les inscriptions sont déjà ouvertes sur le site Web www.concoursinvestisseursnational.be, sur lequel vous trouverez également la liste des prix. La participation est gratuite.

Déroulement du Concours

Chaque participant dispose d'un capital fictif de 100.000 EUR, qu'il peut investir dans un panel d'actions négociées sur Euronext Bruxelles, Amsterdam ou Paris, ou dans des *trackers* cotés sur ces mêmes Bourses. Cependant, vous ne pourrez placer plus de 10% de votre portefeuille sur une seule et même action, ou 20% sur un seul et même *tracker*. Vous ne pouvez acheter que les titres dont le cours s'élève au moins à 1 EUR et dont la capitalisation boursière (nombre d'actions x le cours) dépasse les 250 millions EUR. Vous ne pourrez effectuer plus de 20 opérations par semaine, et une seule transaction par titre et par jour. Sachez également que les cours s'affichent avec un retard de 15 minutes. Des frais vous seront décomptés lors de chaque transaction, mais ceux-ci sont très raisonnables : ils se montent à 14,95 EUR pour les ordres de moins de 5000 EUR et à 24,95 EUR pour les ordres plus importants. En outre, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel de 7,50 EUR pour les ordres de moins de 2500 EUR passés sur Euronext Bruxelles. A cela s'ajoute encore une taxe boursière de 0,17%. Vous pourrez vous exercer du 9 au 13 février 2009. Ensuite, tous les compteurs seront remis à 100.000 EUR et la compétition commencera vraiment à partir du lundi 16 février 2009. Plusieurs classements intermédiaires sont prévus ; vous trouverez de plus amples informations à ce propos sur le site Web.

Tuyaux en or

Le Concours Investisseurs se joue avec de l'argent fictif. En cas de problème, vous ne risquez pas la déconfiture. Petite nouveauté cette année : les investisseurs défensifs seront également récompensés. Des intérêts seront en effet crédités sur les liquidités en fonction des taux proposés à ce moment par Keytrade Bank. Mais pour gagner, vous devrez oser prendre des risques. Investissez par exemple dans un seul et même secteur, ou achetez des actions volatiles. Et n'ignorez pas les actions françaises et néerlandaises : quelques recherches vous permettront peut-être de mettre la main sur d'authentiques perles. Enfin, n'oubliez pas de prendre régulièrement vos bénéfices. ■

Etienne Langerwerf

L'honnêteté paie

Chaque année, nous sommes confrontés à des participants qui s'inscrivent plusieurs fois et/ou qui gèrent plusieurs portefeuilles. Il reste strictement défendu, pour une seule et même personne, de se constituer et de gérer plusieurs portefeuilles. Sur ce plan, nous ne ferons aucune concession. Les contrôles seront effectués au terme du concours et les contrevenants à cette règle perdront toute chance de remporter un prix. Nous voulons ainsi accorder une chance égale à tous les participants. Nous vous rappelons par ailleurs que les données que vous communiquez lors de l'inscription doivent correspondre à celles qui figurent sur votre carte d'identité.



Testez vos qualités d'investisseur en toute sécurité et remportez une Ford S-Max ou l'un des autres superbes prix mis en jeu.

LA SEMAINE PROCHAINE DANS CASH

▶▶▶ Rachat d'actions propres:
l'impact sur les entreprises

